
**COMPTE-RENDU
SOMMAIRE**

PRESENTS : Mesdames et Messieurs

- P. FERCHAUD	- J. DAUDENS	- M. ADOLPHE	- JM. BABIN
- C. RENOULEAU	- V. BETIZEAU	- JL. GENSAC	- E. RATISKOL
- JF. DANIEL	- R. PETIT	- P. JUAN	- C. DUBOIS
- V. TOURNEUR	- MM. ROUIL	- F. BOTTON	- N. AFONSO CORREIA
- N. NICOLE	- S. LAPEYRADE TISON	- A.FRICAUD	- A. LAVOIES
- JF. MOREL	- G. DITGEN	- JC. NEVEU	- JC. DELHAYE
- M. JOLY			

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Monsieur FRANCHI représenté par Madame RENOULEAU
Monsieur MAGEAUD représenté par Monsieur BABIN
Monsieur DORIDOT représenté par Madame RATISKOL
Monsieur HERNANDEZ représenté par Monsieur GENSAC

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame LACOUX, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie AFONSO CORREIA

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- * Approuve le procès-verbal de la séance du 21 avril 2022,
- 1. Installation de Monsieur Jean-Claude NEVEU en tant que conseiller municipal en remplacement de Monsieur Pascal MONCHAUX,
- 2. Installation de Monsieur Jean-Christophe DELHAYE en tant que conseiller municipal en remplacement de Madame Elise BARGIEL,
- 3. Installation de Monsieur Michel JOLY en tant que conseiller municipal en remplacement de Monsieur Wladimir GENYK,
- 4. décide la vente à Monsieur Philippe CAILLAUD d'une partie de la parcelle A n° 1734 de 175 m² située rue du Gardour pour un montant de 8 200 €,
- 5. décide la vente de la parcelle AK n° 209, située entre la voie des Erables et la rue Pierre-Henri Simon, à Monsieur et Madame LAGEOIS au prix de 38 077 €,
- 6. accepte l'acquisition de l'immeuble situé 15 rue d'Aunis auprès d'EPF à 1 €, bien précédemment acquis au prix de 190 000 € et bénéficiant d'une minoration foncière SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 189 999 €,
- 7. accepte l'acquisition du terrain cadastré AW 92 appartenant à l'Etat, situé au lieu-dit les Jonchères au prix de 944 €,

8. autorise l'incorporation de l'ensemble des parcelles AW149, AW150, AW189, E54 et ZA60 présumées sans maître dans le domaine privé communal,
9. décide de retenir l'entreprise FOUCHE Pèret et Fils de Gémozac pour la rénovation de la toiture de l'église pour un montant de 78 754, 41 € H.T.,
10. autorise la constitution d'une servitude de passage de canalisation d'eau potable sur la parcelle AP n° 9 et autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec Eau 17,
11. fixe les tarifs des animations communales à compter du 1^{er} juillet 2022,
12. fixe les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2022/2023 :
. Maternelle : 2,36 € . Elémentaire : 2,68 € . Enseignants et intervenants scolaires : 5,98 €
13. attribue une subvention exceptionnelle 2022 d'un montant de 2 608,57 € à l'association Synapse 17 pour l'organisation du championnat du monde de joëlette le samedi 28 mai 2022,
14. vote des crédits supplémentaires et des virements de crédits sur le budget principal de la commune pour l'exercice 2022, par décision modificative n° 1,
15. fixe à 5 le nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial et décide le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la commune et du CCAS égal à celui des représentants du personnel,
16. donne acte de la tenue du débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire,
17. Informations :
· Communication des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire

2022/09 du 04/05/2022 – Alinéa 4 Contrat de service pour la maintenance du déchloramineur de la piscine de Saujon avec Monsieur MADERN Jean Jacques, consultant <i>(Annulé – Erreur matérielle – Concerne le SIVU Piscine)</i>	6 550 € net/an
2022/10 du 04/05/2022 – Alinéa 4 Renouvellement abonnement montres PTI (Protection Travailleur Isolé) avec la société Alarmes Charentaises de Royan	3 528, 00 € HT 4 233,60 € TTC
2022/11 du 04/05/2022 – Alinéa 4 Achat d'une serre de production pour le Centre Opérationnel Technique Environnemental auprès de l'entreprise AGRISEM de Saintes	27 317,31 € HT 32 780,77 € TTC
2022/12 du 04/05/2022 – Alinéa 4 SDEER – Remplacement de l'éclairage du terrain d'entraînement de football au stade de la Lande pour un montant de travaux de 20 814,87 € Participation de la commune (hors TVA)	10 407,43 €
2022/13 du 11/05/2022 – Alinéa 4 Travaux de ventilation des bureaux et locaux du personnel du Centre Opérationnel Technique Environnemental par l'entreprise DUPRE	34 197,65 € HT 41 037,18 € TTC
2022/14 du 18/05/2022 – Alinéa 8 Rétrocession, à titre gratuit, d'une concession funéraire au cimetière appartenant à Madame Lyne AUGER	/

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.



Saujon, le 7 juin 2022
Le Maire,


P. FERCHAUD